

COLLIOURE

INFO

Magazine d'information de la Ville de Collioure

N°5 - MARS - AVRIL 2015

DOSSIER

**MUNICIPALES :
UN AN APRÈS, LE MAIRE
FAIT UN ÉTAT DES LIEUX**

CADRE DE VIE

**PLATANES, UNE CARTOGRAPHIE
MINUTIEUSE**

ENVIRONNEMENT

**CHARANÇON ROUGE, TUEUR DE
PALMIERS**



SOMMAIRE

DOSSIER



MUNICIPALES : UN AN APRÈS, LE MAIRE FAIT UN ÉTAT DES LIEUX

8-9

LES PLATANES

Une cartographie minutieuse a été établie.



CADRE DE VIE

4

CHARANÇON ROUGE, tueur de palmiers ...



ENVIRONNEMENT

12

3

EDITO

4

CADRE DE VIE - PLATANES : une cartographie minutieuse a été établie.

5

TRAVAUX - Après les inondations, arrêt de bus, plage St Vincent, terrain multisports

6

AUTOUR DES JEUNES - Les jeunes ont choisi une journée au ski

7

COUP DE CRAIE - Page élaborée par les enfants de l'école Jules Ferry

8

DOSSIER - MUNICIPALES

Un an après, le Maire fait un état des lieux

9

16

AGENDA

10

SOCIAL - Passeport du Bien Vieillir Des nouvelles de Guy Georget

11

ENVIRONNEMENT - Charançon rouge, tueur de palmiers

12

DU COTE DES ASSOCIATIONS

Le souvenir Français - L'association «Chat Bleu»

13

MUSEE D'ART MODERNE

Fonds Peské

14

PORTRAIT - François et Anne Desclaux reçoivent le Mercure d'Or

15

CC ALBERES COTE VERMEILLE

- AlberAquatic : la piscine intercommunale

16

AGENDA CULTUREL





Mes Chers Concitoyens,

On s'interroge beaucoup en ce moment sur l'héritage des événements tragiques qui ont ensanglanté Paris et la France au début de janvier.

Après avoir tous été « Charlie » dans une ferveur et une unanimité républicaines réconfortantes, que reste-t-il de ce traumatisme qui a secoué les consciences citoyennes ?

Voltaire ou Jeanne D'Arc ? Ce pourrait être un bon raccourci. Avons-nous été touchés au cœur de notre idéal républicain par la barbarie infligée à la liberté d'expression, pilier de notre République ? Ou avons-nous ressenti cette agression comme une menace sur la France historique de la bergère de Domrémy icône de l'Occident Chrétien ?

De la réponse que nous serons capables de donner à cet examen de conscience, dépendra notre approche du « vivre ensemble » que nous devons mettre en œuvre pour l'avenir. J'ai pour ma part déjà suffisamment fait l'éloge de la « Contradiction » pour que l'on sache où se situe ma ligne de conduite...

Cependant, la contradiction doit être pertinente, honnête et documentée. Elle n'est pas une campagne électorale permanente. Elle doit démocratiquement respecter le choix des électeurs surtout quand il est limpide.

Dans ce même ordre d'idée, si certains m'ont fait l'honneur d'aimer mes lettres au point de les reproduire, ils vont adorer mes chiffres...

En effet nous sommes en train de valider le compte administratif 2014 et nous constatons avec satisfaction, voire avec fierté, que l'excédent de fonctionnement que nous dégageons est à peine inférieur à celui obtenu en 2013. Ceci signifie simplement, que malgré l'impact du lourd contentieux TVA que nous avons subi, malgré la perte de recettes de l'État (baisse de la DGF), malgré la prise en compte des dépenses sur 13 mois, malgré le paiement en 2014 de la prodigalité de 2013, nous arriverons en 2015, à redresser notre capacité d'autofinancement, à maintenir les investissements sans recours à l'emprunt et sans aucune modification des taux d'imposition. Cet engagement électoral n'a pu être tenu que par la discipline que s'est imposée le Conseil Municipal dans la gestion des dépenses, que par le respect des règles de la commande publique et grâce au contrôle permanent d'une administration que je remercie.

Les semaines qui viennent verront les mises en chantier se concrétiser sur le terrain de sport de la Jeannotte, sur les cabines de Saint Vincent, sur le local de Police Municipale... Il est un chantier déjà bien avancé, c'est celui de l'EPIC de l'Office du Tourisme de la Culture et de l'Animation dont la Directrice Générale a pris ses fonctions il y a quelques jours.

Collioure a repris sa marche en avant... Mais « Collioure ne sera pas toujours Collioure » si nous ne nous imposons pas d'entretenir correctement ce patrimoine magnifique et d'innover en matière de promotion touristique.

Sur cette voie de l'exigence, vous pouvez compter sur notre détermination et notre entier dévouement.

Jacques Manya
Maire de Collioure

COLLIOURE INFO

Magazine d'information édité par la Ville de Collioure

Responsable de la publication : Jacques Manya

Rédaction : Mairie de Collioure

Mise en page : Service Communication - Jacques Garsau

Photo Couverture : Guillaume Collard

Photos : Service Communication

Impression : Imprimerie du Mas

Coût d'impression 3000 exemplaires - 16 pages : 1 209 € HT

www.collioure.net - FaceBook : villedecollioure - Twitter : @villecollioure



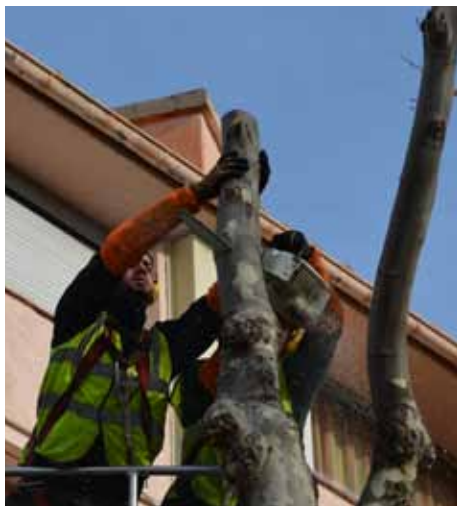
PLATANES. *Une cartographie minutieuse a été établie. La commune compte 97 platanes dont 4 au Rimbau.*

Une expertise a été demandée à l'ONF afin de déterminer l'état sanitaire de nos arbres. La précédente expertise avait recommandé d'abattre 3 platanes de la placette. Nous respecterons les préconisations fournies après l'intervention de l'ingénieur de l'Office

ÉLAGAGE



D'ores et déjà nous faisons élaguer les arbres du Boramar, de l'avenue Camille Pelletan, de la place de l'ambiance et Paul Reig. Nous enchaînerons avec la placette afin de supprimer tous risques en cas de grand vent.



REPRISE DE LA PROCÉDURE DE RÉVISION DU PLU

Par délibération n°106/2014 en date du 18/12/2014, visée à la Sous-Préfecture de Céret le 29/12/2014, le Conseil Municipal de COLLIOURE a prescrit la reprise de la phase d'élaboration du PLU en vue d'un nouvel arrêt, la relance de la concertation et il a déterminé les objectifs poursuivis ainsi que les modalités de la concertation.

La délibération est consultable en mairie et sur le site internet de la ville : www.collioure.net

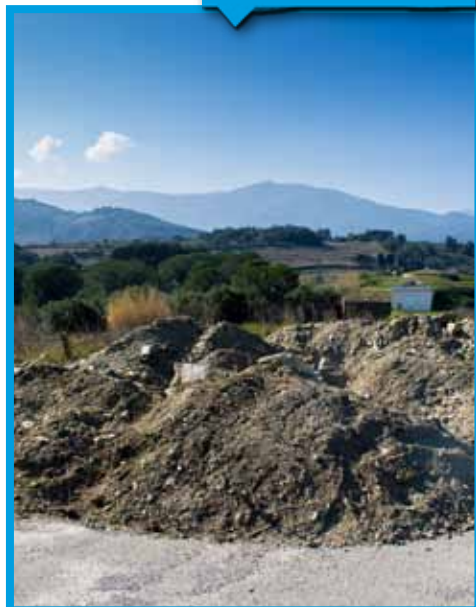
MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE BÂTI

Vous êtes propriétaire occupant ou bailleur d'un immeuble situé dans le centre ancien, ville ou faubourg, et souhaitez faire effectuer des travaux de ravalement de façade. Vous pouvez bénéficier, dans certaines conditions, d'un accompagnement par un bureau d'études spécialisé, de l'incitation à la réalisation des travaux ainsi que **d'une aide financière.**

Pour tout renseignement vous êtes invités à vous adresser au bureau d'accueil de la Mairie du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h et le vendredi de 8 h à 12 h et 14 h à 17h30.



INONDATIONS



Contrairement à certaines remarques et critiques formulées par des gens bien intentionnés, le nettoyage de la ville a fait l'objet de priorités assumées. Il n'y a qu'à voir les centaines de m³ de terre stockés au fort rond pour constater le travail effectué par les employés municipaux.

Priorité a été faite au nettoyage de la ville (plages, rues, exutoire du Douy, déblaiement des encombrants) et à l'ouverture de certains tronçons de voie rurale (le Rimbau, le chemin de Consolation jusqu'au viaduc, le chemin du mas Ferrand).

Après le 5 janvier nous avons nettoyé : les rives du Douy en aval de la Cadenisse, le lit du Coma Cheric et construit 40 m linéaires de murs de soutènement sur le chemin de Consolation afin de permettre le passage d'engins pour la réfection des passages à gué situés en aval. L'accès aux vignes de Mala Cara a également été rendu carrossable.

Courant mars nous allons dégager des crédits pour remettre en état : le chemin de vignes du Val de Pintes, les passages à gué du chemin de Consolation, le mur de soutènement sous le viaduc, le chemin du fort St Elme et le chemin de la galère.

Le Rimbau n'est pas oublié et les travaux de réfection de la voie du Mas Pilo et de la place du Cami dels Horts seront effectués au printemps.

LE DOUY

Les élus responsables ont rencontré les représentants de la police de l'eau et du Siga du Tech afin de déterminer les possibilités de nettoyage du Douy et du Coma Cheric.

L'autorisation nous a été donnée d'éradiquer les cannes de Provence et d'éliminer tout obstacle risquant de provoquer des embâcles. Une Déclaration d'Intérêt Général sera établie afin d'obtenir l'arrêté préfectoral autorisant les travaux.



CONTINUITÉ PIÉTONNE DE L'AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE ET ARRÊT DE BUS

Le projet est définitivement validé. L'arrêt de bus et une partie de la continuité piétonne seront réalisés pour le début de la saison supprimant un gros point noir. La réfection des trottoirs, le réseau pluvial, et le revêtement de la chaussée seront mis en chantier après les vendanges.

A l'issue de ces travaux l'avenue Général de Gaulle sera complètement réhabilitée.

PLAGES ST VINCENT

Le début des travaux est imminent, pour la saison 2015 nous disposerons d'un centre de secours aux normes, de toilettes adaptées pour tous les utilisateurs (handicapés) et de cabines à disposition des Colliourencs et du club nautique.

Le restaurant de plage sera doté également d'une réserve et de toilettes adaptées.



TERRAIN MULTISPORTS



La première phase de réalisation du complexe intergénérationnel de la Jeannotte commencera début Mars par la réalisation de l'espace multisports et sera livré aux utilisateurs le 11 avril 2015. La deuxième phase concernant le plateau de jeux sera réalisée en 2016.



Samedi 10 janvier 2015 : Belle journée ensoleillée et enneigée malgré la douce météo.

LES JEUNES ONT CHOISI UNE JOURNÉE AU SKI.

« le sourire aux lèvres des ados fut ma plus grande satisfaction »

MARIE-FRANCE COUPE
ADJOINTE AU MAIRE - CHARGÉE DES AFFAIRES
SCOLAIRES, JEUNESSE ET SPORTS

Monsieur le Maire a mis sa tenue de moniteur, accompagné d'une équipe d'animateurs de choc : Cyril Bacqueville le directeur du PIJ, Marcel Aloujes notre éducateur sportif, Marie-France Coupé, l'adjointe à la Jeunesse et au Sport, Marie Line Ponchel, conseillère municipale déléguée à la Jeunesse, Denis Descossy et Philippe Cortade accompagnateurs.

Les jeunes répondent aux questions de Cyril, directeur du PIJ :

La journée de fin d'année au ski, qu'en as-tu pensé ?

- Etre entre amis pour une journée au ski, c'est top !
[Arthur, 15 ans]
- Ça serait bien de le refaire dans quelques années.
[Eliott, 11 ans]
- C'est pas une journée où on s'ennuie. [Louis, 11 ans]
- C'est la première fois que je viens et je trouve que c'est une très bonne idée. [Thelma, 15 ans]

De voir Monsieur le Maire avec vous, lors de cette journée, et en plus sur les pistes, ton impression ?

- C'était drôle d'avoir Monsieur le Maire avec nous sur les pistes. [Elody, 11 ans]
- C'est cool parce que ça nous prouve qu'il ne met pas de barrière entre les jeunes et lui. [Thelma, 15 ans]
- Ça nous montre qu'il s'intéresse à nous et qu'il aime les jeunes. [Arthur, 15 ans]

Qu'aimerais-tu faire à la prochaine journée de fin d'année ?

- Port Aventura. [Eliott, 11 ans]
- Refaire du ski. [Louis, 11 ans]
- A cette saison, le ski c'est le meilleur. On pourrait même y partir 2 jours. [Thelma, 15 ans]





UN LIVRE EN CATALAN. En début d'année, Jacques Manya, notre maire, nous a offert un livre en catalan...

JE SUIS CHARLIE

SUITE AUX ATTENTATS LES ÉLÈVES DES CLASSES DE CP GRANDE SECTION ET DE CE1 S'EXPRIMENT

LA CLASSE DE CP GRANDE SECTION

Pour qu'il n'y ait plus de journalistes tués, que peut-on faire ?

[Ilan] « On peut continuer à faire le journal de la bibliothèque »

[Léana] « Il faut arrêter ceux qui tuent »

[Emi] « On peut travailler avec eux en faisant plein de journaux »

[Esteban] « Pendant trois jours des drapeaux noirs seront sur toutes les mairies »

« Ca pourrait être aussi des psychopathes, des gens malades qui tuent les gens. »

Réaction face à la couverture de Charlie Hebdo.

[Guillaume] « C'est rigolo parce que le boulanger tient une feuille entre ses mains et il n'est pas content. »

[Billie] « le dessin est rigolo MAIS on voit une goutte sortir de son oeil ça veut dire qu'il pleure. »

[Eléonore] « Moi je suis triste parce j'aimais beaucoup Charlie Hebdo et que je ne voulais pas que ça arrive cette histoire. »

[Aaron] « Il est triste parce que c'est ceux qui ont fait le journal. »

« Tout est pardonné »

« On dit pardon quand on fait mal au copain » « C'est la mort qui est grave » - « Le paradis c'est là où est Dieu et où on a le droit de faire des vœux - « les journalistes ne peuvent pas pardonner parce qu'ils sont morts »



LES CE1 S'EXPRIMENT

[Emma] « La France s'est levée, Charlie est là ! Pourquoi ils les ont tués ? »

[Diégo B.] « Je suis Charlie. On n'a pas peur. On a le droit de faire des dessins. »

[Marie] « les terroristes sont enfermés dans le supermarché avec le propriétaire. Ils sont arrivés avec des armes et les gendarmes les ont tués. Ils ont préféré être tués au lieu de se rendre. »

[Jules] « ce n'est pas bien ce qu'ils ont fait, juste pour leur dieu. S'il faut, il n'existe pas ! Alors que moi, je pense plutôt qu'il est gentil ! Et en plus, on s'en fout ! En tout cas, j'ai été à la manif et je me suis dit : ouah ! je vois que c'est vraiment très important parce que nous étions beaucoup. »

[Zaïna] « Ce n'est pas bien ce qui s'est passé alors qu'ils n'ont rien fait et en même temps c'est triste mais c'est la vie. Il ne faut pas se décourager. Ils ne vont pas oublier et dessiner la vie de ce qui se passe. »

[Alexis] « Les terroristes ont tué les gens les plus importants du journal. C'est comme si le journal était mort. On les a attrapés et on les a tués. C'était les frères Kouachi. On porte des crayons en hommage à ceux qui sont morts. On peut continuer à dire ce qu'on veut. »

[Leni] « Maintenant que les criminels sont tués, on n'a plus peur de faire des dessins rigolos. »

L'ensemble des propos ont été retranscrits tels que les enfants les ont écrits





Jacques MANYA Maire de Collioure

“ Nous sortons d’une année particulière avec un renouvellement démocratique d’importance dans nos communes et nos intercommunalités. Nous sommes aujourd’hui dans un contexte budgétaire contraint. Inutile à présent de revenir sur l’héritage financier, sur l’hypothèque, transmise par nos prédécesseurs, tournons-nous résolument vers l’avenir ! ”

EN 2014 QU’AVEZ-VOUS RÉUSSI À RÉALISER ?

Au milieu des contingences budgétaires et en un temps très court, nous avons réussi en 2014 à réaliser un certain nombre d’équipements, à lancer des projets à court terme, à déployer un programme d’animations festives et culturelles, nous avons inauguré le **Théâtre sur la Mer avec Francis Huster**, les **Fêtes de la St Vincent** ont été un succès, nous avons lancé **Collioure-Couleurs avec l’UCAC**, nous avons animé les rues de Collioure à Noël et tenez-vous bien, nous avons même tiré **un feu d’artifices** au Nouvel An !

Vous avez pu apprécier la fluidité relative de la circulation procurée par la réalisation des arrêts de bus de la poste et du square Marceau Banyuls. Dans le port, le renforcement du musoir et les nouvelles amarres ont parfaitement résisté à la tempête de novembre.

Les enveloppes de l’appel d’offre pour le city-stade de la Craouette, ont été ouvertes.

Un permis de construire pour 6 villas HLM à la Jeannotte est en cours de dépôt.

Un permis de construire pour l’aménagement des toilettes, des cabines et du poste de secours de St Vincent est déposé.

Le plan local d’urbanisme a fait l’objet d’un examen attentif d’un groupe

de travail mixte, le document subira des amendements avant d’être soumis à enquête publique.

La mise en place des nouveaux rythmes scolaires a pu être menée à bien en relation étroite avec la Communauté de Communes et grâce à la coordination de notre adjointe aux

affaires scolaires.

De nouvelles propositions de répartitions horaires sont à l’étude pour la rentrée 2015.

Nous continuons à faire prospérer, avec la Communauté de Communes, le projet de Médiathèque.

Les travaux sur le Centre Culturel ont commencé mais ont été retardés par l’inondation du rez-de-chaussée le 29 novembre.

EN 2015 QUELS CHANTIERS ALLEZ-VOUS CONCRÉTISER ET DÉMARRER ?

Nous devons avoir achevé la réhabilitation des **cabines de St Vincent** avant le mois de mai, la mise en chantier des **villas de la Jeannotte** doit démarrer au printemps, la réalisation de **l’arrêt de bus symétrique du square Marceau Banyuls** a fait l’objet de demandes de subventions, **le city stade** sera installé avant l’été.

Nous travaillons par ailleurs à **l’aménagement urbain sur les quartiers de la gare et du Puig-d’Ambeille** sur lesquels un projet de construction de villas et de logements à loyer aidé est à l’étude en même temps qu’un désenclavement par le haut.

Le projet de **Pôle Santé en Centre Ville** sur l’emplacement de l’ancienne coopérative des pêcheurs fait l’objet d’études spécifiques.

Au-delà d’une nécessité de regrouper les professionnels de santé sur un site parfaitement accessible, nous avons l’ambition de développer une architecture au service de la Santé Publique, au service d’une ergonomie de la prise en charge pluri-disciplinaire des patients. La création des pôles de santé en milieu rural ou semi-urbain, va correspondre dans les années qui viennent, au défi qu’a représenté l’implantation des écoles de la république au XIX^{ème} siècle. Il est donc possible d’envisager un modèle architectural qui pourra se décliner aux quatre coins du territoire.

Dans cet esprit, un cahier des charges a déjà été élaboré, nous comptons associer directement les professionnels de santé à la création de leur outil de travail par un comité de pilotage qui travaillera avec le cabinet d’architecture recruté par un concours.

Sur cet espace de 1395 M² en centre ville, il est donc tout à fait envisageable de créer un niveau de parkings, une dalle de services publics regroupant les professionnels de santé, la poste et au-dessus, un programme de résidences en Centre Ville. Un partenariat public-privé sur l’immobilier doit faire en sorte qu’il s’agisse là d’un projet neutre au plan financier. C’est un des aspects de l’économie mixte que j’ai évoquée.

Dans un autre domaine, nous mettrons à court terme les policiers municipaux dans des locaux aux normes et nous les doterons dès cette année de moyens de communication efficaces et d’un équipement de sécurité adapté à leurs missions.

Un **programme d’installation de caméras de vidéo-protection** a été chiffré. Les choix d’implantation progressive seront faits. Dès 2014, les



LE MAIRE FAIT UN ÉTAT DES LIEUX

statistiques des cambriolages ont reculé. La mise en place des référents de quartier préfigurant une adhésion à la **démarche de participation citoyenne** doit nous aider à rendre notre village plus sûr.



La création d'un EPIC de l'Office du Tourisme devra s'accompagner d'un recrutement de compétences. **Au plan culturel**, nous reproduirons notre expérience de « **Théâtre sur la Mer** » avec une programmation musicale et théâtrale tout au long de la saison qui débutera dès le mois de Juin avec un **concert de piano sur la mer**. Une **exposition importante** est programmée au musée pour le mois de juin, **le Chemin du Fauvisme** continuera de se développer en relation étroite avec un programme de visites des croisiéristes de Port-Vendres, avec qui la complémentarité touristique maritime doit être développée. **Le festival du livre « D'une Mer à l'Autre »** est en chantier pour l'édition 2015 ; bien évidemment, la **culture catalane et nos fêtes traditionnelles** font partie de la programmation culturelle.

Je souhaite néanmoins, qu'il soit possible dans les mois qui viennent et quel que soit le contexte, d'harmoniser nos programmations culturelles et nos animations avec le Château Royal de Collioure. Cet héritage pacifié de notre histoire commune, ne doit pas être une enclave culturelle, pas plus qu'une tête de pont politique. Je n'ai pas attendu cette nouvelle année pour faire mon propre choix d'avenir... J'ai déjà développé en d'autres occasions, deux chantiers qui sont fondamentaux pour les années qui viennent puisqu'ils concernent deux préoccupations essentielles de notre popula-

tion : le logement et l'emploi.

Le logement est directement lié au Plan Local d'Urbanisme et nous avons entrepris une réécriture du document orientée sur sa fonctionnalité pour le soumettre à la concertation et à l'enquête publique. Vous serez bien évidemment informés de la progression du dossier dans les mois qui viennent.

Deux emplois au parking ont été pérennisés dès le mois de février.

L'offre d'emploi doit être consolidée au niveau de l'artisanat et diversifiée au niveau des services. C'est pour cela que Collioure a un besoin urgent d'accroître la surface de la Zone d'Activité Économique de Cap Dourats. Nous ne lâcherons rien sur ce dossier inclus dans notre PLU, qui a toute sa place dans une dynamique intercommunale et dans les projets du Schéma de Cohérence Territoriale.

LES ANNÉES QUI VIENNENT VONT VOUS OBLIGER A PRENDRE EN COMPTE PLUSIEURS PARAMÈTRES D'ÉVOLUTION DES FINANCES PUBLIQUES COMMUNALES. LESQUELS ?

Le premier, qui est déjà entré dans la réalité comptable, c'est une réduction des concours financiers de l'État sur le fonctionnement des communes, au moment où ces mêmes communes doivent faire face à une augmentation des dépenses avec une baisse des recettes. Si l'on s'en tient à un blocage de la fiscalité, comme nous en avons pris l'engagement pour ne pas impacter le pouvoir d'achat des ménages, et en particulier des retraités, la marge de ma-

noœuvre (notre capacité d'autofinancement) s'érode mécaniquement.

Le deuxième paramètre est la nécessité pour les communes d'adopter des modes de gestion en comptabilité analytique qui nécessitent une traçabilité parfaite de la dépense et le respect des règles de la commande publique à tous les niveaux. De même, comme nous l'a recommandé notre auditeur, nous devons nous astreindre à un pilotage périodique de la dépense. Ce mode de gestion est un grand consommateur de temps et donc d'argent pour l'administration. Par ailleurs, les budgets de certaines communes, en fonction de vocations spécifiques ou d'assujettissements fiscaux, devront être segmentés en sous-budgets autonomes. Ainsi, pour Collioure, nous allons créer en 2015, du fait de l'assujettissement à la TVA sur les parkings, un budget autonome des parkings, comme il existait un budget autonome du port. Cette segmentation répond bien à l'exigence de traçabilité comptable, mais elle aussi est consommatrice d'énergie administrative et donc d'argent de fonctionnement.

Le troisième paramètre est une petite révolution culturelle : les communes qui investissent doivent systématiquement intégrer une certaine logique de « retour sur investissement » et ce quel que soit le domaine. Il faut soit avoir dans l'idée de créer des recettes nouvelles par des produits domaniaux, soit générer des économies de fonctionnement par l'achat par exemple de matériel améliorant les performances énergétiques. Tous les domaines sont concernés y compris l'économie touristique, le tourisme culturel, les budgets d'animation.



retrouvez votre magazine sur www.collioure.net

PASSEPORT DU BIEN VIEILLIR. Prévention des chutes, mémoire, activité physique adaptée ...

En France, après 65 ans, une personne sur 3 chute, 860 000 personnes seraient touchées par la maladie d'Alzheimer. Dans les Pyrénées-Orientales, 97,3% des plus de 60 ans, vivent à domicile

Dans le cadre du « Passeport du bien vieillir », Équilibre 66, Profession Sport 66, la ville de Collioure propose trois ateliers : atelier de prévention des chutes, atelier mémoire et atelier « Activités Physiques ». Ces programmes font partie d'une politique de prévention santé senior, financée par un multipartenariat. Le passeport du bien vieillir, gratuit pour les participants, est adapté aux personnes de plus de 55 ans. Ils ont lieu les jeudis de 10h30 à 12h dans la salle de danse du Centre Culturel de Collioure. Ces ateliers sont animés par des professionnels expérimentés.

Atelier «Activités Physiques»

Tous les jeudis du 5 février au 26 mars.



Cet atelier a pour objectif de lutter contre la sédentarité et vous propose de l'activité physique en toute convivialité : renforcement musculaire, souplesse ...

Renseignements et inscriptions : Animation Sport Emploi 66 au 04.68.52.09.34

Atelier «Mémoire»

Tous les jeudis du 2 avril au 25 juin.



Cet atelier a pour objectif de dédramatiser les maladies liées au vieillissement neuropsychique en donnant des méthodes pour la structuration mentale et la stimulation de la mémoire.

Atelier «Prévention des chutes»

Tous les jeudis du 10 septembre au 10 décembre.



Cet atelier a pour objectif de dépister les personnes en risque de chute. Changer le comportement de la personne âgée devant la problématique de la chute : aménagement du domicile, acceptation du vieillissement, hygiène de vie ...



DES NOUVELLES DE GUY GEORGET

Beaucoup de Colliourencs se questionnent sur le devenir de notre ami Guy Georget ...

Après les intempéries de fin novembre, Jacques Manyà, Maire de Collioure, a fait le nécessaire pour qu'il soit accueilli dans les meilleures conditions à la Résidence Odette RIBEIL à Perpignan.

Le CCAS et la Croix Rouge se sont associés pour lui fournir des vêtements.

Soyez rassurés, nous lui avons rendu visite et il va très bien ... il vous donne le «Bonjour» ...



LE CHARANÇON ROUGE, TUEUR DE PALMIERS

Charançon rouge du palmier «*Rhynchophorus ferrugineus*»

L'insecte adulte mesure de 3 à 4 centimètres de long. Il se déplace localement par essaimage en volant de palmier en palmier. Il se reproduit en pondant des œufs par centaines déposés en général au niveau des palmes centrales de la tête du palmier. Les larves mangent les fibres du palmier provoquant des dégâts au cœur de la partie supérieure et sa mort lorsque le bourgeon terminal est atteint.



Symptômes d'infestation

Les premiers symptômes n'apparaissent que bien après le début de l'infestation. Ainsi un arbre «détecté» est bien souvent un arbre déjà condamné.



PROCÉDURE A SUIVRE POUR LES PARTICULIERS CONTRE LE CHARANÇON

Rappel de la réglementation

La lutte est régie par l'arrêté du ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt du 21 juillet 2010 (consultable sur legifrance.gouv.fr).



Votre palmier est contaminé par du Charançon rouge

Vous avez identifié un ou plusieurs symptômes d'infestation du charançon rouge.

Vous avez eu la confirmation de la présence de ce nuisible par un professionnel (en cas de doute vous pouvez contacter les organismes cités ci-dessous ou le service espaces verts de votre commune).

Démarches à suivre

1) Déclarer le foyer au service du Ministère de l'agriculture en charge de la protection des végétaux sur le département (SRAL) ou à la mairie de votre commune de résidence qui transmettra elle-même le signalement.

Vous recevrez alors un courrier de notification de mesure administrative et disposerez d'un délai de 15 jours pour mettre en place une lutte curative (en respectant le protocole défini en annexe de l'arrêté national de lutte, seules deux méthodes sont autorisées, abattage ou assainissement).

2) Contacter une entreprise habilitée à intervenir sur un foyer (article 11 et 15) Dans un délai de 15 jours

- Choisir une entreprise reconnue apte à intervenir sur palmiers (liste disponible sur le site Internet de la Draaf et à l'accueil de la mairie).

Demander plusieurs devis et essayer de se grouper entre résidents d'un même quartier pour faire baisser le montant de la facture. Demander à l'entreprise son habilitation.

3) Transmettre au SRAL l'avis de destruction de foyer (article 11)

- Présent en dernière page du courrier de notification de mesure administrative
- Dans un délai de 3 jours maximum avant le début du chantier



Toute manipulation sur un palmier malade est interdite car elle peut entraîner une contamination des arbres environnants.

En cas de non-respect de l'arrêté ministériel portant obligation de mise en œuvre des mesures de surveillance et d'éradication du charançon rouge vous vous exposez à des sanctions pouvant aller jusqu'à 30 000 euros d'amende et 6 mois de prison.

LA GALETTE DES ROIS DU SOUVENIR FRANÇAIS ET DES ANCIENS COMBATTANTS



Les membres du Comité Local du Souvenir Français et des Anciens Combattants se sont réunis le jeudi 22 janvier au Centre Culturel autour de la traditionnelle galette des rois. Le président Roger FIX, après leur avoir souhaité une bonne année, est revenu sur le temps fort 2014 des deux associations, à savoir les manifestations organisées autour du Centenaire de la Grande Guerre. Il s'est réjoui de la visite de plus de cinq cents Colliourencs à l'exposition, a remercié les nombreux auditeurs qui ont assisté à la conférence dont le sujet était "La Grande

Guerre des Marins Pêcheurs de Collioure". Il leur a, bien entendu, souhaité un bon appétit. L'ambiance autour des galettes fut très conviviale. On a vu, çà et là, après la découverte de fèves, des têtes très fières d'être couronnées. Robert BATLLE a égayé l'assemblée par quelques histoires dont il a le secret. Louis BALOFFI portant bien ses quatre-vingt quatorze ans a même entonné sa chanson fétiche : "Mig francès...mig català". Puis chacun s'en est allé heureux d'avoir renoué des liens d'amitié.



Association «CHAT BLEU» Association de protection des chats



Si vous êtes propriétaire de chats ou si vous en nourrissez, évitez la prolifération en stérilisant les chattes et prévenez-nous avant qu'elles mettent bas. Nous pouvons vous aider financièrement dans votre démarche de soins et de stérilisation.

Attention ABANDONNER votre chat c'est le vouer à une mort certaine !

Votre adhésion ou votre don, déductible de vos impôts à hauteur de 66%, nous aide énormément et nous permet de continuer à sauver tous ces animaux. Des bulletins sont disponibles à l'accueil de la mairie.

Si vous souhaitez adopter un chat ou avoir des informations sur notre association n'hésitez pas à contacter Mme Vilboux au 06.86.81.51.83

«Chat Bleu»

9 rue André Ferrer - 66190 Collioure
cvilboux@aol.com

L'association «Chat Bleu» existe depuis Juillet 2008. Elle a pour objectif de venir en aide aux chats errants et abandonnés, de les identifier et de les stériliser pour prévenir proliférations, maladies et épidémies. Nous assurons un repas quotidien et nous essayons de trouver des familles aux chats et chatons adoptables.

A ce jour l'association comporte une centaine de chats tous identifiés et nous en avons stérilisé plus de 390.

Nous proposons aux personnes qui trouvent des chats, des trappes en bois bleu qui permettent de les capturer sans douleurs et de les emmener chez notre vétérinaire (VétoPôle à Argelès).





JEAN PESKE : *constitution initiale du fonds du musée en 1934*



Le nom de Collioire est intimement lié à l'histoire de l'art du XXe siècle, grâce aux passages constants d'artistes, commencés par celui de Signac à la fin du XIXe siècle, qui ouvre la voie à la venue de Matisse et Derain en 1905. C'est lors de cet été, que Matisse et Derain, ensemble, élaborent le mouvement fauve, dans cette petite ville qui, depuis lors, est un référent international et un marqueur en matière d'histoire de l'art.

Entre 1906 et 1914, séjournent à Collioire : Henri Matisse, André Derain, Louis Valtat, Henri Manguin, Albert Marquet, Maurice Vlaminck, Georges d'Espagnat, Georges-Daniel de Monfreid, Étienne Terrus, Max Jacob, Charles Camoin, Juan Gris, Jean Peské... La guerre de 1914 met fin à ces séjours.

Dès 1917, d'autres artistes fréquentent la ville ou reviennent pour des séjours de travail, beaucoup d'entre eux en provenance de l'Europe entière : Henri Martin, Henri Marre, Vergé Sarrat, Jean Peské, Valtat, Brayer, Krémègne, Foujita, Loutreuil et Augustin Hanicotte qui marquera son passage par l'apprentissage du dessin aux enfants de la ville. Survage, fréquentera Collioire entre 1925 et 1932,

Albert Marquet, lui, reviendra en 1940. La deuxième guerre mondiale provoque l'exode de plusieurs artistes qui viennent se réfugier dans le sud de la France, et notamment à Collioire, ce fut le cas de Raoul Dufy... puis, après la guerre, de Mucha, d'Édouard Pignon, Desnoyer, Vivès, Giner, Descossy, Perrot, Poncelet... L'empreinte de ces créateurs pendant tout le XXe siècle place Collioire dans le peloton de tête des villes artistiques dans le monde.

Nous devons au peintre Jean Peské d'origine russe (1870/1949), qui fréquente Collioire depuis le tout début du XXe siècle, la constitution initiale du fonds du musée en 1934, présentée dans une salle de la mairie. La collection comptait alors 190 œuvres – toiles, dessins et lithographies – offertes par ses amis artistes, dont notamment les œuvres de Valtat, d'Espagnat et Brayer.

Mais, dans les années soixante, dix ans après la disparition de Jean Peské, la mairie est réaménagée, et les œuvres cessent d'être présentées. Les collections ne peuvent plus s'accroître jusqu'au début des années 1980.

L'association des Amis du Musée voit alors le jour et incite la municipalité à ouvrir le musée dans la villa de l'ancien sénateur Gaston Pams, permettant dans le même temps de sauver la magnifique colline, aujourd'hui reconvertie en parc public.

Le fonds actuel du musée, rassemble des collections d'art moderne et d'art contemporain et s'est considérablement développé, grâce

aux donations, legs, dépôts et acquisitions. Aujourd'hui le musée compte près de 1400 œuvres, il s'est enrichi de la collection de la Casa Rosselló, des dons d'artistes comme Viallat, Joan Brossa, Dominique Gauthier, Jacques Capdeville, Anne-Marie Pêcheur, Serge Fauchier, Jean Capdeville, Guy Jouanin, François Martin, Rafa Forteza... de donations très importantes comme celle de Balbino Giner, ou de legs comme celui de Julien Py, de dons de collectionneurs comme celui d'Henri Marre, de dépôts de la collection des Templiers de Collioire, et enfin, de belles acquisitions : Survage, Henri Martin, Pierre Brune, André Masson, Henri Matisse, Augustin Hanicotte, Jean Peské...

L'accroissement des collections et leur étude sont la priorité du musée. C'est ainsi que depuis sa réouverture en 1985, le musée n'a cessé de produire des expositions historiques ou d'art contemporain, qui lui ont permis de donner à lire au grand public la magistrale histoire de Collioire en matière d'histoire de l'art, à travers les œuvres exposées et les publications réalisées.





FRANÇOIS ET ANNE DESCLAUX

reçoivent le Mercure d'or du Commerce !

Depuis 1903, la maison Desclaux transmet son savoir-faire artisanal de père en fils.

La famille DESCLAUX déroule une longue liste de succès dans la tradition du rugby, et du salage de l'anchois.

Pendant que Joseph, dit JEP, devient une illustre figure du rugby catalan et français, son frère François poursuit le développement de l'entreprise de salage d'anchois. En 1954, lors de sa disparition, son fils Robert, alors âgé de 26 ans, lui succède.

« Un travail assidu et un savoir-faire reconnu ... »

Après l'acquisition d'une usine de salage en 1962 à Port-Vendres, la création à Collioure d'un magasin de détail en 1978 et d'une usine de production à Saint Laurent de la Salanque pour travailler les anchois en provenance de Sète et Port la Nouvelle, c'est en 1998, que l'entreprise installe une nouvelle usine aux normes européennes sur la zone du Cap Dourats.



En 2006, Robert prend sa retraite et son fils François prend tout naturellement la suite.



Passionné de vignes, de peinture, il va continuer à développer l'entreprise familiale, la progression constante de son chiffre d'affaires atteste de cette magnifique réussite, celle de faire traverser le temps et le siècle à une entreprise solide par son savoir-faire et ses méthodes de travail modernisées tout en respectant les traditions ancestrales du travail de l'anchois, toujours épaulé par son épouse, Anne, qui reçoit chaque jour les clients dans le magasin situé au coeur de Collioure.

Le travail assidu et le savoir-faire reconnu de l'entreprise confortent tous les jours son développement.



« Mercure d'Or, la récompense des performances des commerçants »

Ce concours annuel récompense les performances individuelles des commerçants. Il distingue les meilleurs commerçants de France pour leur dynamisme, la réalisation de performances supérieures à la moyenne, leur capacité d'innovation, leur qualité de management, leur participation à la formation de jeunes, leur capacité à créer des emplois, leur contribution à l'économie, à l'animation, à la vie de leur rue, de leur quartier et de leur ville. Les distinctions sont attribuées par la secrétaire d'État chargée du Commerce, de l'Artisanat, de la Consommation et de l'Économie sociale et solidaire et par le président de CCI France.



« Un grand moment pour François et Anne Desclaux et leur fils Rémy »

Jeudi 29 janvier, Michèle Roméro, 1^{ère} Adjointe de la Ville de Collioure, accueillait au centre culturel, des personnalités (Président Régional de la CRCI, le président de la CCI des P.O., le président du Crédit Agricole Sud Med, Mme La Préfète des P.O.) pour remettre le Mercure d'Or à la famille Desclaux au grand complet.

« Pour votre savoir-faire, pour la passion que vous mettez dans vos métiers, je vous adresse toutes nos félicitations au nom du maire Jacques Many et de l'ensemble de son conseil municipal. Ce trophée qui vous honore, est aussi un grand honneur pour notre commune. Nous vous souhaitons de faire encore le bonheur de nombreuses générations de gourmets.

Merci pour le bonheur que vous mettez dans nos assiettes et dans nos coeurs.», concluait Michèle Roméro.



ALBERAQUATIC : La piscine intercommunale

La piscine intercommunale est conçue pour répondre au mieux aux attentes des habitants du territoire, cette structure est ouverte du lundi au dimanche.

Un espace aquatique pour tous

C'est un équipement communautaire, qui accueille régulièrement, en plus du grand public, les scolaires, les associations, les accueils de loisirs enfants et adolescents et les établissements spécialisés. AlberAquatic vous invite toute l'année, en famille ou entre amis pour nager, suivre des cours sportifs, vous amuser ou vous détendre. Elle est accessible au public 39h/semaine hors vacances scolaires et 61h/semaine durant les vacances scolaires.



La piscine comprend 3 espaces :

- Un bassin sportif de 25 m x 15 m d'une profondeur d'eau variant de 1.25 m à 1.85 m.
- Un bassin d'apprentissage de 15 m x 9 m d'une profondeur d'eau variant de 0.80 m à 1,20 m
- Un espace ludique (pataugeoire) d'une profondeur d'eau maximum de 0.25m permettant aux plus petits d'appréhender l'eau en douceur.



Info +

Piscine AlberAquatic

130 av. Charlemagne - 66700 Argelès-sur-Mer

Tél : 04 68 37 04 05

alberaquatic@orange.fr

Retrouvez toutes les informations sur le site Internet de la Communauté de Communes : www.cc-alberes-cote-vermeille.fr

Les horaires d'ouvertures au public

Horaires Hors vacances scolaires
(39 h d'accès au public/semaine)

Lundi 12h -14h et 17h-20h
Mardi 12h -14h et 17h-20h
Mercredi 12h - 20h
Jeudi 12h -14h et 17h-20h
Vendredi 12h -14h et 17h-20h
Samedi 9h-12h et 14h-18h
Dimanche 9h-13h

Horaires Vacances scolaires
(61 h d'accès au public/semaine)

Lundi 12h -20h
Mardi 12h -20h
Mercredi 12h -20h
Jeudi 12h -20h
Vendredi 12h -20h
Samedi 9h -12h et 14h -18h
Dimanche 9h -13h

TRIBUNE LIBRE

Un espace de libre expression est réservé dans Le Collioure INFO au groupe d'élus n'appartenant pas à la majorité municipale. Cette tribune n'engage que ses auteurs et aucunement la rédaction.

Depuis les tragiques événements de janvier dernier, nous n'avons pas eu l'occasion de nous exprimer, aussi profitons-nous de cette tribune pour rendre hommage aux victimes des attentats. Nous nous inscrivons dans la ligne républicaine et laïque des millions de Français qui ont participé aux rassemblements, comme chez nous à Collioure et aux marches silencieuses du 11 janvier partout en France. Comme l'a déclaré le Président de la République : « **C'est la République toute entière qui a été agressée. La République c'est la culture, c'est la création, c'est le pluralisme, c'est la démocratie** ».

Au niveau international, national ou local, nous nous mobiliserons toujours pour que ces valeurs soient respectées, pour que dans le monde, en France, à Collioure, la liberté d'expression, la laïcité permettent à tous les citoyens de vivre ensemble selon les idées, les croyances et les engagements de chacun. Les attentats du mois de janvier, comme ceux qui se sont déroulés au Danemark, devraient nous amener à accepter l'autre dans sa différence dès lors qu'il respecte les lois de la République et l'expression de la démocratie.

« **La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale.** » (article 1^{er} de la Constitution de la V^{ème} République). Indivisible parce que laïque, démocratique et sociale...

retrouvez votre magazine sur www.collioure.net



CONFÉRENCE DÉVELOPPEMENT DURABLE, Mythe ou Réalité ?

Prof. Guy Jacques
7 mars 2015 - 17h
Centre Culturel



CINÉ-CLUB
My sweet Pepper Land,
un film de Hinner Saleem
avec Golshifteh Farahani,
Korkmaz Arslan, Suat Usta.
Mardi 10 mars 20h30,
Centre Culturel



SARDANES
Cobla Nova Germanor
Samedi 14 mars - 15h30
Place du 18 juin



THEATRE
**«On assèche bien les
grenouilles»**
Dimanche 15 mars - 15h
Centre Culturel



EXPOSITION
ECRAN TOTAL
Peinture
Julien Descossy
Jusqu'au 15 mars
Musée d'Art Moderne



CINÉ-CLUB
La cage dorée, un film
de Ruben Alves avec
Rita Blanco, Joaquim de
Almeida, Roland Giraud
Mardi 17 mars 20h30,
Centre Culturel



EXPOSITION
SOMEWHERE
Photographies
François Bucaille
Jusqu'au 29 mars
Ancienne Mairie



CINÉ-CLUB
Suzanne, un film de
Katell Quillévéré avec Sara
Forestier, François Damien,
Adèle Haenel
Mardi 31 mars 20h30,
Centre Culturel



EXPOSITION
COLLIOURE
Photographies
Juliette Gauthier
Du 4 avril au 28 juin
Ancienne Mairie



TRADITION
GOIGS DELS OUS
Sam. 4 et Dim. 5 avril
Campanar Sardanista
Chants traditionnels
Catalans de Pâques dans
les rues du village.



CONCERT
Duo Canticel
Aux Sources du Sud
Lundi 6 avril - 17h
Église Notre Dame des
Ange



CONFÉRENCE
**Les troubadours
roussillonnais**
Prof. Michel Adroher
11 avril 2015 - 17h
Centre Culturel



FOLKLORE
Duo Argelès Collioure
12 et 26 avril 2015 - 17h
Place du 18 juin



MUSIQUE
Master Class de Piano
Du 11 au 17 avril 2015
Centre Culturel
CONCERT
Les Amis d'Alain Marinaro
Vendredi 17 avril - 20h30
Centre Culturel



CINÉ-CLUB
WORKERS un film de José
Luis Valle avec Jesus Padilla,
Susana Salazar, Barbara
Perrin Rivemar
Mardi 21 avril 20h30,
Centre Culturel



TRADITION
FETE DE LA SAN JORDI
Samedi 25 avril



CINÉ-CLUB
La vénus à la fourrure
de Roman Polanski avec
Emmanuelle Seigner,
Mathieu Amalric
Mardi 28 avril 20h30,
Centre Culturel



ART & TOILES
Festival de Films sur les Arts
DU 30 AVRIL AU 3 MAI 2015

Mairie de Collioure

3, rue de la République

Tel : 04 68 82 05 66 - Fax : 04 68 82 14 28

du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 14h à 18h - le vendredi de 8h à 12h et 14h à 17h30



www.collioure.net

contact@collioure.net



villedecollioure @villecollioure